



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

épidémies

Question au Gouvernement n° 2115

Texte de la question

MOBILISATION CONTRE LE VIRUS EBOLA

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Stéphane Demilly. Madame la ministre de la santé, en lisant, en regardant ou en écoutant les médias ces derniers temps, on pourrait avoir l'impression que le monde tourne autour des soubresauts de la politique intérieure française, et il est vrai qu'il y a matière... Pourtant, de l'autre côté de la Méditerranée, dans l'ouest du continent africain, se joue un drame sanitaire d'une ampleur exceptionnelle, souvent relégué au second plan des actualités. Je veux parler de l'épidémie liée au virus Ebola. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le seuil des 2400 morts a été franchi. La présidente internationale de Médecins sans Frontières a tiré récemment la sonnette d'alarme en déclarant devant l'ONU, je la cite : « Six mois après son début, le monde est en train de perdre la bataille contre la pire épidémie d'Ebola de l'histoire. Le temps des réunions et de la planification est fini. Il est maintenant temps d'agir. Chaque jour d'inaction entraîne plus de décès dans les pays touchés ».

M. Jean Lassalle. Très bien !

M. Stéphane Demilly. Madame la ministre, l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'ouest nous interpelle directement. Elle nous interpelle, car ce sont des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui doivent faire face à cette terrible maladie qui tue une personne infectée sur deux, et ce dans des pays extrêmement pauvres et démunis de moyens. Cette épidémie nous interpelle aussi sur le plan de la sécurité sanitaire de notre pays. En effet, par définition, un virus n'a pas de passeport, surtout quand il se transmet par le simple toucher. C'est pourquoi, madame la ministre, ma question sera double. Premièrement, où en sont les efforts de la communauté internationale pour porter secours aux populations africaines et pour vaincre le virus ? Deuxièmement, quelles sont les mesures de sécurité sanitaire prises aux points d'entrée de notre territoire national ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et sur quelques bancs des groupes UMP, SRC et RRDP.*)

M. Joël Giraud. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Stéphane Demilly, oui, c'est un drame effroyable que vit l'Afrique de l'ouest, et un drame probablement sous-estimé aujourd'hui. On nous parle de 5 000 cas recensés et de 2 500 décès, mais il est plus que probable qu'en réalité, le bilan s'élève déjà à des dizaines de milliers de personnes touchées par le virus en Afrique.

C'est un drame effroyable qui appelle une mobilisation sans faille de toute la communauté internationale. Annick Girardin s'est rendue en Guinée il y a quelques jours pour marquer le soutien de la France aux populations touchées. Nous étions toutes deux à Bruxelles lundi dernier pour appeler à la mobilisation de l'Europe ; je suis heureuse qu'une aide d'un montant de 150 millions d'euros puisse être débloquée à destination de ces pays. La France a été parmi les premiers pays à s'engager. Aujourd'hui même, une équipe de professionnels de santé, de pompiers et de militaires part rejoindre ceux qui sont déjà sur place en Guinée pour évaluer les besoins et prêter main-forte pour faire face à la maladie.

Enfin, nous avons la volonté d'améliorer la coordination de l'aide internationale qui est apportée ; le Président de la République s'est personnellement engagé.

Bien sûr, la bataille se mène d'abord là-bas, en Afrique. Et si nous voulons nous protéger ici, en France, en Europe, monsieur le député, nous devons aider l'Afrique. Pour autant, nous ne baissons pas la garde. Nos systèmes de vigilance sont évidemment en alerte maximale. Nous faisons en sorte que si un cas était détecté, il puisse être pris en charge rapidement, dans des conditions de sécurité, dans l'un des dix établissements référence qui ont été identifiés à cet effet. Nous sommes mobilisés, monsieur le député. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.)*

M. Jean Lassalle. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2115

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 septembre 2014](#)